

**Séance du Conseil Municipal du 5 juin 2026**

**L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures**

Le conseil municipal de la commune de CLUSSAIS LA POMMERAIE dûment convoqué, s'est réuni en session **ordinaire**, à la mairie sous la présidence de M. Étienne FOUCHÉ, maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 29 mai 2026

Présents : **Mmes BERTON Marie-Claude, BLANCHARD Agnès, ETAVARD Catherine, LEROY Cécile et NOCQUET Nora MM BRUNET Gilles, CHAMPHOYAUX Dominique, DEPRIN Thomas, DUCROCQ Alain, DUMAY Yann, FOUCHÉ Étienne, ROBICHON Hervé et SITEAU Anthony.**

Absents excusés : SAUQUET Myriam

Absents non excusés : LARIQUE Hélène

A donné pouvoir : SAUQUET Myriam à DUCROCQ Alain

Secrétaire de séance : DUCROCQ Alain

**ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES AU SCRUTIN MAJORITAIRE (- 1000 hab.) 31/26**

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (*en attente de la nouvelle instruction*) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 22 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

*a) Composition du bureau électoral*

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM./Mmes CHAMPHOYAUX Dominique, ETAVARD Catherine, DEPRIN Thomas et BRUNET Gilles. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et des suppléants en vue des élections sénatoriales.

*b) Élection des délégués*

Les candidatures enregistrées :

- M. FOUCHÉ Étienne
- M. DUCROCQ Alain
- M. DUMAY Yann

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14

- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. FOUCHÉ Étienne : 14 voix
- M. DUCROCQ Alain : 14 voix
- M. DUMAY Yann : 14 voix

M. FOUCHÉ Étienne ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

M. DUCROCQ Alain ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

M. DUMAY Yann ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

*b) Élection des suppléants*

Les candidatures enregistrées :

- Mme ETAVARD Catherine
- M. ROBICHON Hervé
- M. SITEAU Anthony

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme ETAVARD Catherine : 14 voix
- M. ROBICHON Hervé : 14 voix
- M. SITEAU Anthony : 14 voix

Mme ETAVARD Catherine ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

M. ROBICHON Hervé ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

M. SITEAU Anthony ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 18h30.

Le Maire,  
Étienne FOUCHÉ

Le secrétaire de séance,  
Alain DUCROCQ

N°	Objet de la délibération	PAGE
31/26	ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES AU SCRUTIN MAJORITAIRE (- 1000 hab.)	2026-021